

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 1356

présenté par
M. Raison, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

à l'amendement n° 918 de M. Giacobbi

à l'ARTICLE 15

À la fin de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« en Corse ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à supprimer une précision inutile.